



**Secrétariat Interministériel du Conseil National de l'Alimentation (CNA)**

**251 rue de Vaugirard 75015 Paris**

**Chargé.e de concertation**

**Contrat cadre de droit privé CDD de 1 an- Rémunération selon compétences**

**Présentation de l'environnement professionnel**

Le Conseil National de l'Alimentation est une commission administrative consultative, créée par la loi en 1985 et dont les missions et la composition sont fixées par voie réglementaire aux articles D. 824-1 et suivants du code de la consommation. C'est une instance d'aide à la décision publique, dédiée à la concertation des acteurs de l'alimentation et à l'organisation du débat public dans ce domaine.

Le CNA est placé auprès des ministres chargés de la transition écologique, de la santé, de la consommation et de l'agriculture.

Les missions et modalités de fonctionnement du CNA sont codifiées dans le code de la consommation et dans le code rural. Il est notamment consulté sur la définition des politiques publiques alimentaires et donne des avis sur les questions qui s'y rapportent comme par exemple l'adaptation de la consommation aux besoins nutritionnels, la sécurité alimentaire et à la sécurité sanitaire des aliments, la qualité des denrées alimentaires, l'information des consommateurs concernant ces denrées ou encore la prévention des crises et la communication sur les risques.

Le Secrétariat interministériel du CNA

Il est constitué d'une équipe de 5 personnes, pilotée par une secrétaire interministérielle placée auprès du président du CNA. Le secrétariat interministériel organise et met en œuvre la concertation des parties prenantes, aboutissant à la rédaction d'avis, et anime la valorisation des travaux produits par le CNA. Il met en place le débat public dans le domaine de l'alimentation.

**Objectifs du poste**

Au sein du secrétariat interministériel, le/la chargé(e) de concertation assure le suivi des groupes de concertation qui lui sont confiés.

Il/elle participe à l'ensemble des travaux conduits par le CNA, notamment en matière de participation citoyenne.

**Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter**

**I - Les missions relatives au suivi des groupes de concertation :**

1) Organiser et suivre un groupe de travail thématique :

- animer et coordonner les membres du groupe ;
- organiser les réunions de ce groupe ;
- préparer et suivre ces réunions, en lien avec la secrétaire interministérielle et le comité de pilotage associé, ainsi qu'avec la cellule de la participation citoyenne le cas échéant pour l'organisation de la participation citoyenne ;
- rédiger les documents nécessaires au bon déroulement du groupe de travail (ordre du jour, compte-rendu, notes de synthèse...);
- rédiger le projet d'avis en intégrant les contributions des membres au fur et à mesure ;
- être force de proposition concernant les actions de communication pour valoriser l'avis produit en lien avec le responsable communication ;
- assurer la présentation de l'avis finalisé dans des réunions ou événements extérieurs ;
- assurer le suivi de l'avis produit par le groupe.

2) Concevoir et suivre la veille thématique en réseau :

- concevoir un outil de veille structuré sur le périmètre thématique en responsabilité ;
- identifier et participer aux colloques et conférences pertinentes ;
- animer un réseau collaboratif structuré permettant l'appropriation de la thématique (visite de terrain, interviews d'acteurs...);
- intervenir lors de colloques, de réunions, de séminaires afin d'y valoriser les travaux du CNA.

	<p><b>II- Les missions relatives aux actions transversales exercées en équipe</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Concevoir et développer un outil de suivi des avis du CNA ;</li> <li>- Intervenir en appui à la mise en place de l'ingénierie de la concertation et à la sécurisation des méthodes ;</li> <li>- Participer au suivi de la mise en œuvre de la charte d'éthique et de déontologie ;</li> <li>- Participer à l'animation et à la coordination les membres du CNA plénier ;</li> <li>- Participer à l'organisation des réunions des autres groupes et des séances plénières ;</li> <li>- Participer à l'ensemble des missions du CNA (colloques, représentation, etc.) ;</li> <li>- Apporter un soutien organisationnel au reste de l'équipe</li> <li>- Participer à l'encadrement de stagiaires le cas échéant.</li> </ul>
<b>Champ relationnel du poste</b>	<p>Placé sous l'autorité hiérarchique de la secrétaire interministérielle, le(a) chargé(e) de concertation est en relation avec les membres de l'équipe du secrétariat interministériel et des acteurs intervenants dans le cadre de la thématique sous sa responsabilité, ainsi qu'avec</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'ensemble des membres du CNA ;</li> <li>- Les ministères de rattachement, en particulier la direction générale de l'alimentation, la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, la direction générale de la santé et le commissariat général au développement durable ;</li> <li>- Les établissements publics de recherche et d'évaluation.</li> </ul>
<b>Profil</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau Bac+4 ou +5 (Sciences politiques, droit, économie, agriculture, santé, agroalimentaire...)</li> <li>- Connaissance des enjeux de l'alimentation, des systèmes alimentaires et de l'organisation administrative nationale</li> <li>- Une expérience réussie en conduite de projet serait appréciée.</li> <li>- 1er ou 2ème poste.</li> </ul>
<b>Savoirs Savoir-faire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Grandes capacités d'organisation, de planification et d'autonomie.</li> <li>- Qualités relationnelles et d'animation de réseau.</li> <li>- Esprit d'initiative et force de proposition.</li> <li>- Connaissances des acteurs de l'alimentation en France et en Europe.</li> <li>- Compétences rédactionnelles, capacité d'analyse et de synthèse.</li> <li>- Aptitude à travailler dans une petite équipe.</li> <li>- Intérêt pour le secteur public, les problématiques de l'alimentation</li> </ul>
<b>Personne à contacter</b>	<p>Mme Sylvie Vareille, Secrétaire interministérielle du CNA. (01.49.55.49.68)  Mme Margaux Denis, adjointe de la secrétaire interministérielle (01.49.55.41.49)  CV et lettre de motivation à adresser par courriel : <a href="mailto:cna@agriculture.gouv.fr">cna@agriculture.gouv.fr</a></p>